

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

25 janvier 2012
Chers parents

1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847
Site web: <http://www.paulbruchesi.qc.ca>

Objet: avis d'infraction

Afin de faciliter le savoir-vivre ensemble dans notre école, l'équipe école a mis en place un nouveau système d'encadrement permettant à nos élèves de mieux respecter le code de vie en tout temps : classe, cour d'école, service de garde et corridor. Les attentes de notre école ont été clairement expliquées aux élèves et connues par tous.

Voici donc la procédure :

Tout adulte de l'école peut remettre un avis d'infraction à un élève. L'élève concerné sera avisé de son manquement. L'avis est remis au titulaire de l'élève et envoyé par ce dernier aux parents pour signature. Des interventions seront donc faites par le titulaire et par les parents, les personnes les plus significatives dans le cheminement scolaire d'un enfant. Il est important pour l'équipe école que vous soyez au courant au fur et à mesure des manquements de votre enfant afin de pouvoir nous aider dans nos interventions. Cet avis est consigné par le titulaire. Au 4^e avis, une retenue de 30 minutes sera donnée aux élèves du 2^e et du 3^e cycle et une retenue de 20 minutes aux élèves du 1^{er} cycle. La retenue du 2^e et 3^e cycle se fera en même temps que la retenue en lien avec les retards. Celle du 1^{er} cycle se fera avec la directrice, nous en profiterons pour revoir le code de vie de l'école.

Merci de nous aider à aider vos enfants.

Danielle Charland
Directrice

-----✂-----✂-----COUPON-REPONSE-----✂-----✂-----

À retourner à l'enseignant(e) de votre enfant.

- Votre enfant sera en retenue le jeudi 2 février à 15h35.
- Votre enfant sera au SDG de l'école à 16h05

Demandez-le à l'accueil du SDG.

Nom de l'élève :

Classe :

Signature de l'autorité parentale: _____